

Pour comprendre le bulletin

L'évaluation d'un cours : du formatif et du certificatif

Le bulletin comprend 3 périodes **formatives** qui se clôturent par la remise d'un bulletin. Chaque période couvre entre 10 à 12 semaines. Les évaluations formatives représentent l'entraînement de l'élève. Elles visent à installer les connaissances et savoir-faire requis pour exercer les compétences de la discipline. Elles sont au service de l'apprentissage. Elles sont

- soit synthétisées en % et valorisées pour 30/130^{ème} (10 par période) en fin d'année scolaire.
- soit non chiffrées et dans ce cas commentées par le professeur.

Au terme d'une période *d'entraînement*, les évaluations certificatives représentent le bilan des acquis. Le professeur évalue **le niveau des compétences**. Ces évaluations *certificatives* se pratiquent au terme d'une UAA (unité d'acquis d'apprentissage). Elles se déroulent à tout moment de l'année. Les cotes de ces bilans sont reprises dans une période certificative. Cette cote certificative (appelée note d'examen dans le bulletin) sera communiquée lors de chaque bulletin périodique. Elle indiquera l'état des lieux des évaluations certificatives de septembre à juin. La dernière UAA est évaluée au cours de la session d'examens de juin. Les évaluations certificatives réalisées en cours d'années sont soit définitives, soit dispensatoires. Dans ce dernier cas, l'élève **devra** repasser l'unité en échec au mois de juin (ou autre arrangement pris avec le professeur). Les tests certificatifs sont valorisés à concurrence de 100/130^{ème} (100/100 si le professeur choisit de ne pas mettre de note chiffrée pour le formatif). Il n'y aura pas de seconde session en septembre. La décision finale se prend en juin.

La globalisation du cours

Au terme de l'année, le professeur synthétisera les acquis de l'élève par une globalisation. Une réussite (50% minimum) aux seules épreuves certificatives engendrera la réussite du cours concerné. En cas d'échec, le professeur prendra en compte la moyenne globale qui intègre le travail formatif (.../130)
En fin d'année, 3 lettres symbolisent les résultats : **B** (*Bien*) - **S** (*Suffisant*) - **I** (*Insuffisant*)

Pour le 3^o degré des options qualifiantes

Les stages :

Les stages sont formatifs et au service du schéma de passation de la qualification, cela signifie qu'ils doivent être prestés pour permettre d'exercer les compétences pratiques qui feront partie de l'évaluation des SIPS (situations d'intégration professionnellement significatives). Cfr portfolio de l'élève.

La qualification :

Le certificat de qualification sera octroyé à la fin du parcours de l'élève en se basant sur les SIPS (situations d'intégration professionnellement significatives), ces SIPS sont organisées sur tout le cursus de l'élève. Les SIPS reprennent les compétences apprises et exercées au travers des cours de l'option groupée et à travers les stages.

Les SIPS sont de deux types :

- formatives, elles permettent à l'élève de s'exercer et de s'améliorer
 - certificatives, elles déterminent l'acquisition ou non des compétences nécessaires à l'exercice du métier.
- Les travaux, dossiers, ... des cours de l'option groupée ainsi que les pratiques de stages pourront soutenir une faiblesse éventuelle lors des délibérations.

Les cours de l'option groupée

Ils ne donnent plus lieu à une cotation certificative séparée. Ils sont évalués à travers les SIPS